

Publié le 19 mars 2020

Les partenaires financiers des Epl mobilisés à vos côtés pendant la crise

Travaillant en lien étroit avec la FedEpl, les partenaires financiers du mouvement des Epl prévoient dès à présent de mettre en place des mesures exceptionnelles pour vous aider à traverser cette période particulièrement difficile pour l'activité économique.



Les territoires en première ligne

Afin de faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire du Covid-19, les régions ont fait part d'ores et déjà de leur engagement au service du financement direct de l'aide aux entreprises, avec un abondement du fonds national de solidarité à hauteur de 250 millions d'euros, qui s'ajoute aux aides débloquées par chaque région pour venir en aide à son territoire, permettant d'atteindre une enveloppe globale de 500 millions d'euros. Ces aides des régions seront fléchées en priorité en direction des entreprises locales les plus fragilisés par la crise : transports dont le transport scolaire, mais aussi organismes de formation....

De leur côté, l'Etat et BpiFrance vont abonder le fonds de solidarité et apporter une aide directe afin de soulager les trésoreries dégradées des PME et TPE, d'organiser les reports ou annulations de charges sociales et fiscales (à l'exception de la TVA et de l'impôt sur le revenu), ainsi que d'assurer aux entreprises un accès à des prêts à des conditions préférentielles leur permettant de rebondir après la crise.

La Fédération des Epl est active dès à présent auprès de l'ensemble de ces acteurs afin de s'assurer que les Epl pourront bénéficier pleinement de ces dispositifs, au même titre que les autres types d'opérateurs économiques.

Des solutions pratiques et concrètes pour soutenir

l'activité des Epl

Dans ce contexte, les partenaires financiers se sont mis très rapidement en mesure de répondre à l'urgence afin de soulager les contraintes pesant sur l'activité des entreprises et pour faciliter leur accès aux financements.

Ces mesures, qui devraient être détaillées dans les prochains jours de la part notamment de la Banque des Territoires, des Caisses d'Épargne comme de La Banque Postale, se traduiront principalement par :

- des reports d'échéances des crédits en cours sans pénalité
- des procédures accélérées pour l'octroi de financements à court terme
- un accompagnement des initiatives mises en place par BpiFrance pour soutenir les entreprises en difficulté
- des solutions financières personnalisées via la sensibilisation des interlocuteurs locaux des Epl

Afin de préciser vos besoins et d'obtenir une réponse adaptée à votre situation, nous vous invitons à contacter vos référents dédiés au sein des [membres du Club des actionnaires de l'économie mixte](#), en cliquant sur les logos de nos partenaires.

Par Benjamin GALLEPE